

**Coréférence et relation de commande :
le problème de la logophoricité**

Zsuzsanna GÉCSEG

I. La théorie de liage de la grammaire générative et transformationnelle explique les rapports anaphoriques et les rapports de coréférence à l'intérieur d'une phrase en distinguant trois sous-classes des nominaux telles que :

- les anaphores, pronoms sans autonomie référentielle (comme *se, lui-même* en français) ;
- les pronoms, pro-formes pouvant avoir une autonomie référentielle (comme *le, lui* etc. en français) ;
- les expressions référentielles, c'est-à-dire des SN lexicalisés ayant une référence définie (noms propres, SN du type *le ce N* en français).

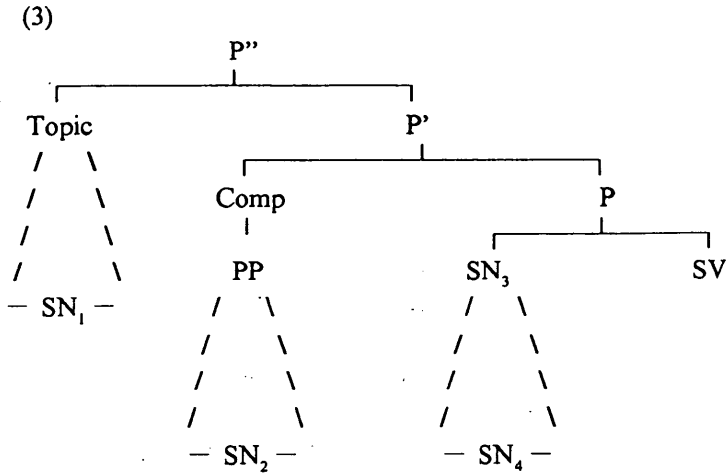
La distinction de ces trois sous-classes se fait sur la base des axiomes suivants :

- (1) Principe A : une anaphore est liée dans son domaine de liage minimal.
Principe B : un pronom est libre dans son domaine de liage.
Principe C : une expression référentielle est libre.

Les positions des nominaux dans une phrase sont hiérarchiquement définies par la c-commande formulée par REINHART (1976) et reformulée par la suite par REINHART (1983) sous le nom de c-commande étendue qui s'énonce ainsi :

- (2) Un nœud *A* c(onstituant)-commande un nœud *B*, si le premier nœud à ramifications multiples *a*, qui domine *A*
 - (i) domine aussi *B* ou
 - (ii) est immédiatement dominé par un nœud *a*₂ qui domine *B*, et *a*₂ appartient au même type catégoriel que *a*, et *A* ne domine pas *B*.

La relation de c-commande peut être illustrée par le diagramme arborescent suivant (d'après PICABIA 1990) :



Sur ce schéma, SN_3 c-commande SN_2 et SN_4 , SN_2 ne c-commande pas SN_3 , SN_1 et SN_3 ne se c-commandent ni l'un ni l'autre. Le domaine syntaxique d'un nœud A étant défini par REINHART (1983) comme tous les nœuds c-commandés par A et rien que par eux, le domaine de c-commande de SN_3 est l'ensemble des nœuds dominés par P' .

Étant donné que la notion de liage signifie c-commande et coïndexation, les trois axiomes énoncés en (1) correspondent aux trois principes suivants :

- (4) A'. Un anaphore doit être c-commandé par un antécédent dans son domaine de c-commande.
- B'. Un pronom ne doit pas être c-commandé par un antécédent dans son domaine de c-commande.
- C'. Une expression référentielle n'est jamais c-commandée par un antécédent.

Les principes évoqués ci-dessus expliquent la grammaticalité des phrases (5)-(7) et l'agrammaticalité des phrases (5')-(7'), la coïndexation indiquant une interprétation coréférentielle :

- (5) Alphonse₁ se₁ lave.
- (5') *Alphonse₁ se₂ lave.
- (6) Alphonse₁ le₂ réveille.
- (6') *Alphonse₁ le₁ réveille.
- (7) Il₁ dit qu'Alphonse₂ est malade.

(7') *Il_i dit qu'Alphonse_i est malade.

Cependant, comme KUNO (1987) le démontre, il existe une classe déterminée de phrases sur lesquelles la théorie de c-commande semble ne pas s'appliquer. Il part de l'analyse des exemples suivants¹ :

- (8) Jean_i a trompé de façon répétée ceux qui lui_i ont fait confiance.
 (8') *Il_i a trompé de façon répétée ceux qui ont fait confiance à Jean_i.
 (9) Ceux qui lui_i ont fait confiance ont été trompés de façon répétée par Jean_i.
 (9') Ceux qui ont fait confiance à Jean_i ont été trompés de façon répétée par lui_i.
 (10) Ali_i a proclamé de façon répétée qu'il_i était le meilleur boxeur du monde.
 (10') *Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde.
 (11) ??Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.
 (11') (?) Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_i de façon répétée.

Il est possible d'expliquer la grammaticalité des phrases (8), (9), et (10), ainsi que l'agrammaticalité des phrases (8'), (9') et (10') par le principe chomskyen de c-commande. Par contre, la plus ou moins grande bizarrerie des phrases (11) et (11') contredisent le principe générativiste qui postule que ces phrases sont grammaticales, parce que dans chacune d'elles, les deux SN supposés coréférentiels ont des domaines de c-commande disjoints.

Selon KUNO, la différence essentielle des phrases (8-9) et (10-11) réside dans le fait que ces dernières comportent un verbe principal appelé « verbe logophorique ». Cette notion sémantico-pragmatique signifie que le verbe prend pour arguments des SN dont le référent est le locuteur et/ou l'interlocuteur de l'énoncé ou le sujet de la pensée représentée dans la subordonnée. La classe des verbes logophoriques contient entre autres *dire, demander, plaindre, réaliser, sentir, avoir l'impression, savoir, prévoir* etc., et leurs arguments sont, selon la terminologie de KUNO, pourvus du trait [+logo-1] pour le locuteur et du trait [+logo-2] pour l'interlocuteur. La différence d'acceptabilité des phrases (11) et (11') est expliquée par KUNO par la *Règle du Pronom Logophorique* :

1. Les phrases citées dans (8)-(11), (8')-(11'), (14)-(15) et (14')-(15'), ainsi que les règles et conditions de KUNO sont traduites de l'anglais par REBOUL (1990).

- (12) Étant donné un verbe qui prend pour arguments des SNs [+logo-1/2] et une subordonnée logophorique [i.e. introduite par un verbe logophorique], un SN complet (non pronominal, non réflexif) dans cette subordonnée ne peut pas être coïndexé avec les SNs [+logo-1/2] de la principale.

Dans la phrase (11), la subordonnée contient un SN complet (*A/i*) coïndexé avec le pronom *lui* de la principale, par conséquent, la phrase est inacceptable. En revanche, la situation inverse peut être observée dans le cas de la phrase (11'), à savoir que le pronom de la subordonnée est coïndexé avec le SN complet de la principale, la phrase est donc acceptable, ou du moins plus acceptable que la phrase (11).

La notion de la logophoricité apparaît également dans le problème des réfléchis emphatiques comme *lui-même* ou *elle-même* dans le français. KUNO les traite entre autres par la *Condition sémantique sur les réfléchis emphatiques* :

- (13) Un réfléchi emphatique dans une subordonnée est acceptable seulement s'il est dans une proposition logophorique et si son antécédent est [+logo-1/2] en ce qui concerne le verbe logophorique qui prend le complément.

Cette condition explique l'acceptabilité de la phrase (14) de même que l'inacceptabilité de (14') :

- (14) Marie a dit à Jean_i qu'un article obscène soi-disant écrit par Anne et lui-même_i avait été distribué.
 (14') *Marie a dit à propos de/sur Jean_i qu'un article obscène soit-disant écrit par Anne et lui-même_i avait été distribué.

Du point de vue de la théorie de la c-commande, ces deux phrases représentent la même configuration et toutes les deux devraient être acceptables. La différence entre elles est de nature sémantique et peut être expliquée par la condition formulée dans (13) : dans (14), le réfléchi emphatique est coïndexé avec un SN pourvu du trait [+logo-2], tandis que dans (14'), il est coïndexé avec un SN [-logo-1/2], car celui-ci n'est ni le locuteur, ni l'interlocuteur de la pensée exprimée dans la subordonnée.

Par ailleurs, KUNO considère que certains verbes sont susceptibles de deux usages, un usage logophorique et un usage non-logophorique. C'est le cas des verbes qui peuvent être considérés tantôt comme verbes de « sentiment » (du sujet), tantôt comme verbes de « connaissance » (du locuteur). Dans la phrase (15), le verbe est considéré comme verbe de sentiment dont le sujet exprime un sentiment de Jean, tandis que dans (15'), ce même

verbe s'interprète comme verbe de connaissance exprimant le savoir du locuteur sur Jean. La coréférence est par conséquent possible dans (15') aussi, car ici le SN complet de la complétive n'est pas coïndexé avec un pronom pourvu du trait [+logo-1/2] (c'est-à-dire il ne se réfère ni au locuteur, ni à l'interlocuteur, mais à la personne dont on affirme quelque chose) :

- (15) Qu'il_i soit blond inquiétait Jean_i.
 (15') Que Jean_i soit blond I_i'inquiétait.

Pourtant, cette explication semble ne pas être valable dans le cas des phrases suivantes :

- (16) Cela ennuie Pierre_i qu'il_i ne soit pas élu.
 (16') ?*Cela I_i'ennuie que Pierre_i ne soit pas élu.

La phrase (16') devrait être considérée comme construite sur le même schéma de « logophoricité » que (15') et devrait relever du même raisonnement. Cependant, son acceptabilité est douteuse. Pour une raison mystérieuse, on devrait l'interpréter, en contraste avec (15') comme un verbe de sentiment qui ne permet pas la coréférence entre le SN complet de la complétive et le pronom [+logo-1] de la principale. Mais dans ce cas-là, la propriété d'être un verbe de sentiment ou un verbe de savoir devient arbitraire. Notons que la théorie de la c-commande serait apte à expliquer ce contraste, car les deux phrases s'inscrivent dans des structures hiérarchiques différentes : dans (15'), le pronom ne c-commande pas le SN complet, ce dernier occupant une position « inaccessible » pour le pronom clitique objet direct. Par contre, dans (16') ce même pronom c-commande le SN complet, car tous les deux sont dominés par un SV dont le pronom objet est un constituant immédiat. Or, le principe C affirme qu'un SN référentiel ne doit jamais être c-commandé par son antécédent. Il nous semble pourtant que la phrase (15'), du moins dans sa version française, peut difficilement être considérée comme verbe de savoir, son caractère de verbe de sentiment étant indiqué par l'usage du subjonctif aussi, par conséquent cette phrase est beaucoup moins naturelle que (15). Leur contraste est peut-être encore plus visible dans le cas des phrases suivantes :

- (17) Qu'il_i ne soit pas élu ennuie énormément Pierre_i.
 (17') ??Que Pierre_i ne soit pas élu I_i'ennuie énormément.

Il serait plus simple de considérer les verbes de ce type comme des verbes de sentiment.

II. La théorie de c-commande de la grammaire générative et transformationnelle est une des réalisations possibles d'une relation plus générale appelée *commande* et analysée par BARKER et PULLUM (1990). Ils donnent une définition de cette relation abstraite sous la forme suivante :

- (18) Soit $T = \langle N, L, \underset{D}{\geq}, P, LABEL \rangle$ un arbre et P une propriété arbitraire sur N . Alors la relation C_P induite par P sur T est obtenue par :

$$C_P = \{ \langle a, b \rangle \forall x [(x \in UB(a, P)) \rightarrow x \underset{D}{\geq} b] \}$$

D'une manière informelle, cette définition dit qu'un nœud a P-commande b ssi b est dominé par toute limite supérieure (*upper bound*) pour a (par rapport à P). Dans cette optique, toute relation de commande est une relation réflexive². BARKER et PULLUM (1990) démontrent que les différents types de relations de commande de la littérature linguistique (comme la S-commande de LANGACKER 1969³, la K-commande de LASNIK 1976, la m-commande de CHOMSKY 1986, la c-commande de REINHART et l' IDC -commande de PULLUM 1986) ne diffèrent l'un de l'autre que par le choix de la propriété P et, indirectement, par le choix de la limite supérieure pour a (définie par rapport à la propriété P). Ainsi, la notion de S-commande de LANGACKER (1969) signifie que la propriété P qui est pertinente ici est que la limite supérieure pour la relation de commande est le premier nœud S (= phrase) dominant à la fois a (le commandeur) et b (le commandé). Dans le cas de la c-commande de REINHART (1976), P désigne que la limite supérieure pour a est le premier constituant à ramifications multiples qui domine a et b .

Pourtant, on peut critiquer la formule de BARKER et PULLUM (1990) pour plusieurs raisons. D'une part, elle permet au nœud a (le commandeur) de dominer le nœud b (le commandé), de même que sa propre limite supérieure ($UB(a, P)$), ce qui n'est certainement pas désirable pour les théories linguistiques évoquées. D'autre part, dû à son caractère réflexif (c'est-à-dire que tout nœud se commande lui-même) elle entrera en contradiction avec les principes A et B de la théorie du liage de la grammaire générative et transformationnelle, car tous les réflexifs seront liés (par eux-mêmes) dans leur domaine de liage, même ceux qui ne le sont pas en réalité, tout comme les pronoms personnels, ce qui aboutira à des prédictions erronées concernant la grammaticalité des phrases qui les contiennent.

-
2. Dans la théorie du liage de la grammaire générative et transformationnelle, de même que dans celle de HPSG, il sera impossible de soutenir la réflexivité de la relation de commande, étant donné que cela serait en contradiction avec les principes B et C de chacun des deux modèles : un pronom ou un SN lexical qui se c-commande (ou qui se o-commande, comme nous allons le voir) ne sera plus libre du point de vue du liage.
 3. La critique de la contrainte « précède-commande » dans BARKER et PULLUM (1990) contient une erreur logique (p. 11) dans la mesure où ces derniers soutiennent le caractère redondant de la contrainte de LANGACKER.

Nous allons présenter par la suite un modèle qui diffère sur plusieurs points importants de celui de l'école de Cambridge et qui utilise pour l'analyse des relations de coréférence une théorie de commande alternative.

III. La Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes (HPSG) de POLLARD et de SAG appartient à la famille des grammaires d'unification développées depuis une quinzaine d'années. Un de leurs objectifs principaux est de « réhabiliter » le rôle du lexique dans la grammaire et d'unifier l'étude de la syntaxe avec celle du lexique et de la sémantique. Elles contestent entre autres l'hypothèse générativiste selon laquelle la syntaxe est une composante autonome de la grammaire. Une de leurs innovations est d'utiliser, à la place des catégories atomiques de la grammaire générative et transformationnelle, des structures de traits complexes qui peuvent contenir des informations de différente nature : phonétique, syntaxique, sémantique, voire pragmatique. Ainsi, outre les règles d'un nombre restreint et les principes de différents types, les informations stockées dans le lexique acquièrent une importance particulière : elles ont pour fonction de guider la combinaison d'une unité lexicale (complexe) avec d'autres unités lexicales (complexes).

Nous allons maintenant présenter la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes (désormais HPSG) et la manière dont elle traite le problème de la coréférence. Au lieu de donner une présentation détaillée de cette théorie et des principes de combinaison de ses unités constitutives, nous nous contenterons d'en esquisser uniquement les caractéristiques qui concernent directement la question de la coréférence. Pour une présentation plus exhaustive, voir POLLARD et SAG (1987), ABEILLÉ (1993), ainsi que POLLARD et SAG (1994).

Dans HPSG, les verbes (et d'autres unités lexicales) ont parmi leurs traits un qui s'appelle SOUSCAT et qui a pour valeur la liste de leurs compléments possibles (y compris le sujet, qui est considéré par la théorie comme un des compléments du verbe) avec lesquels l'unité donnée se combine pour finir par former un syntagme grammaticalement complet (ou saturé). L'ordre des éléments qui figurent sur cette liste ne correspond pas forcément à l'ordre de surface, celui-ci étant déterminé par des principes plus généraux, mais correspond à l'ordre de l'obliquité relative où l'élément moins oblique précède l'élément plus oblique. La hiérarchie de l'obliquité relative peut se formuler comme suit :

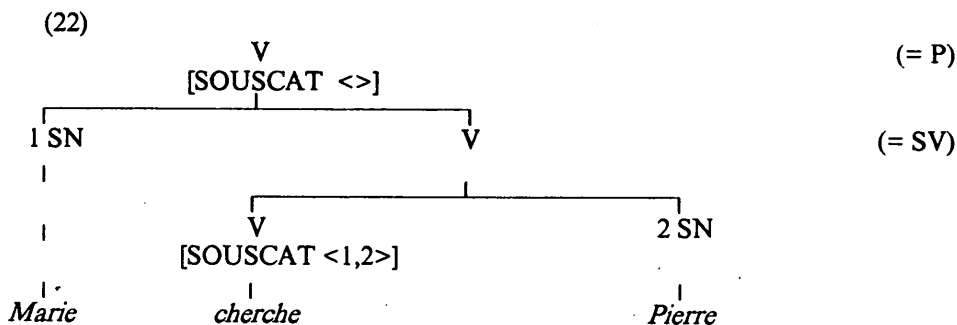
(19) SUJET < OBJET DIRECT < OBJET INDIRECT < AUTRES COMPLÉMENTS

Il est également à noter que suivant la tradition linguistique, les compléments de type SPrép (ou SV ou P) sont considérés comme plus obliques qu'un SN objet et un objet est plus oblique qu'un sujet.

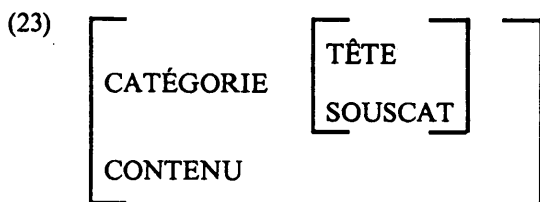
Ainsi, la liste de SOUSCAT d'un verbe intransitif contient un seul SN qui correspond au sujet du verbe, celle d'un verbe transitif contient deux SN, le premier désignant le sujet du verbe, le second l'objet direct :

- (20) *dort*
SOUSCAT <SN>
- (21) *cherche*
SOUSCAT <SN,SN>

Le Principe de Sous-Catégorisation⁴ assure la mise à jour progressive de la liste SOUSCAT au fur et à mesure de la « saturation » du syntagme : lorsque les compléments sont réalisés, ils sont éliminés de la liste SOUSCAT du syntagme correspondant. Un syntagme devient saturé quand la valeur de sa liste SOUSCAT est vide. Conformément au Principe de Sous-Catégorisation, la phrase *Marie cherche Pierre* aura la structure suivante :



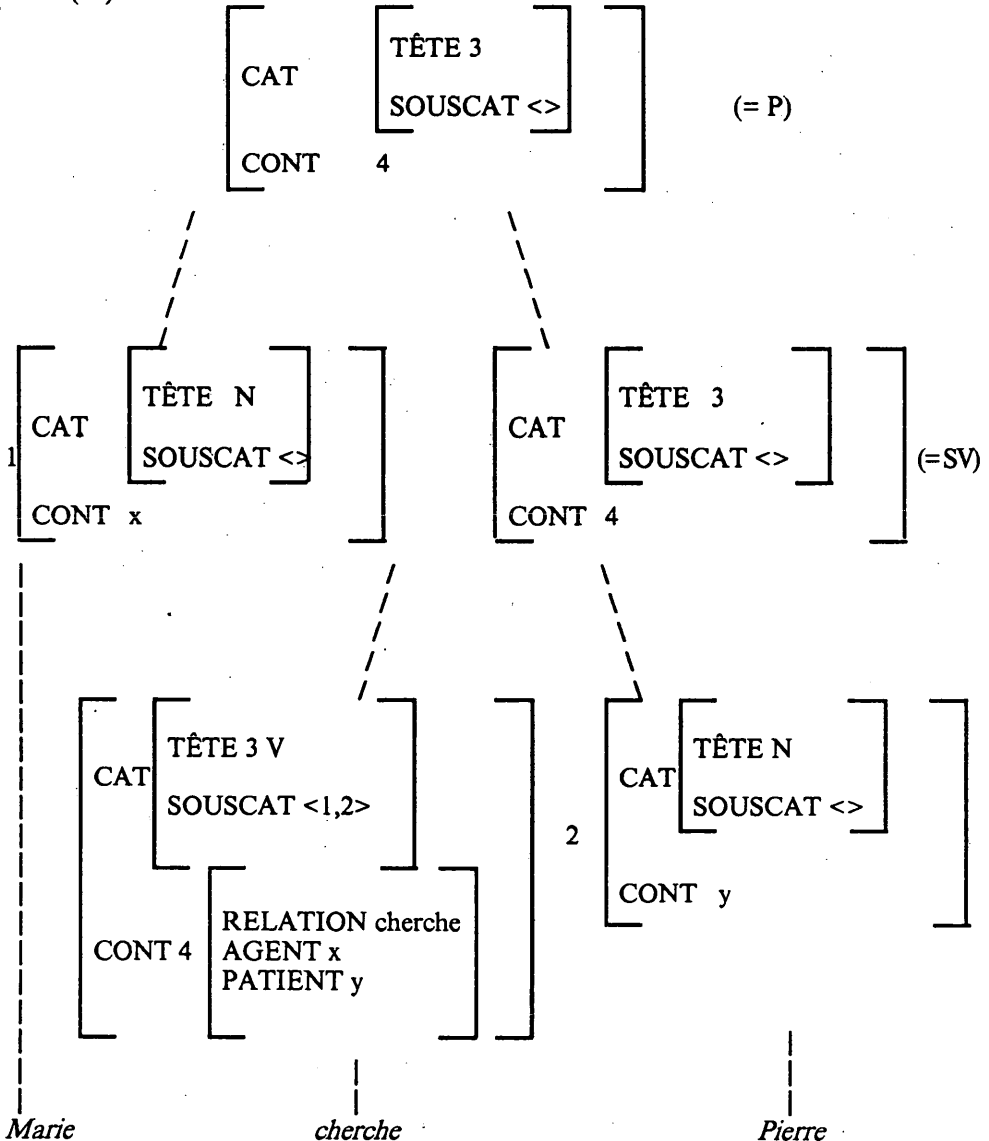
Outre les informations syntaxiques, une unité lexicale contient aussi des informations de nature sémantique, sous forme d'un trait appelé CONTENU. Ainsi, une catégorie sera représentée par le trait complexe suivant :



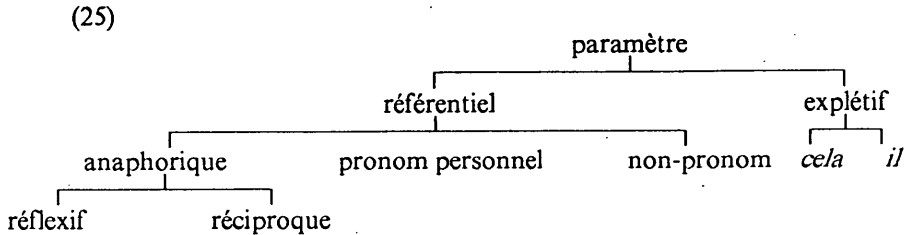
4. Le Principe de Sous-Catégorisation, traduit en français par ABEILLÉ (1993) se formule ainsi :
La valeur de la liste Souscat de la branche tête d'un syntagme doit correspondre à la concaténation de la liste Souscat du syntagme (L1) et de la liste L2 des signes appartenant à la branche Compléments.

Une catégorie contient donc des spécifications concernant sa tête, ses compléments, ainsi que les informations nécessaires pour la détermination de l'interprétation sémantique de l'unité en question. La liste de SOUSCAT de l'unité se reflète aussi dans son CONTENU, sous forme de variables désignant les compléments, la relation exprimée par la tête, ainsi que les rôles thématiques que la tête assigne à ses compléments. Ainsi, la représentation détaillée de la structure (22) sera comme suit :

(24)



Le contenu des SN s'appelle paramètre et il correspond à des variables logiques. Les différents types de paramètres peuvent être représentés sous forme de hiérarchie arborescente :



La base de cette classification est la distinction référentiel-explétif, ce dernier désignant dans le français *cela* (*c'*, *ça*) et *il*. Aux paramètres référentiels appartiennent les pronoms appelés anaphoriques, les pronoms personnels et les SN non pronominaux (lexicaux ou complets).

L'interprétation sémantique des indices se fait de la manière suivante : si un SN est référentiel, alors tout SN coïndexé avec lui doit avoir la même référence que lui.

La théorie du liage en HPSG a été élaborée par POLLARD et SAG (1992) et elle s'appuie sur la notion de *o-commande locale* et de *o-liage local*, ainsi que sur celle de *o-commande* et de *o-liage* :

- (26) *A* o-commande localement *B* ssi le contenu de *A* est un paramètre référentiel et il existe une liste de SOUSCAT où *A* précède (c'est-à-dire est moins oblique que) *B*.
A o-lie localement *B* ssi *A* et *B* sont coïndexés et *A* o-commande localement *B*. Si *B* n'est pas localement o-lié, alors il est localement o-libre.
A o-commande *B* ssi *A* o-commande localement un *C* qui domine *B*.
A o-lie *B* ssi *A* et *B* sont coïndexés et *A* o-commande *B*. Si *B* n'est pas o-lié, il est o-libre.

A la base de ces notions, les axiomes A, B et C de la théorie du liage sont reformulés par POLLARD et SAG (1992) de la manière suivante :

- (27) A. Un anaphore localement o-commandé doit être localement o-lié.
 B. Un pronom personnel doit être localement o-libre.
 C. Un non-pronom doit être o-libre.

La relation de o-commande est nettement différente des autres réalisations de la formule générale de la relation de commande, parce qu'elle n'est pas une relation purement configurationnelle, mais aussi relationnelle. En plus, outre la relation de dominance, elle fait appel, dans une mesure restreinte, à la relation de précédence aussi. La propriété P pertinente dans la définition de cette relation peut être formalisée comme suit :

$$(28) \text{UB}(a, O) = \{b \mid O(b) \wedge b \triangleright a\}$$

La relation $O(b)$ désigne l'appartenance de b à une hiérarchie d'oblicité, tandis que $b > a$ désigne que b suit a sur cette hiérarchie d'oblicité. Cette formule signifie donc que la limite supérieure pour un commandeur a est tout nœud b qui suit a sur la hiérarchie d'oblicité.

La réalisation de la formule générale de la commande dans le cas de la o-commande se formule de la manière suivante :

$$(29) C_O = \{ \langle a, b \rangle \mid \exists x [(x \in UB(a, O)) \wedge x \leq^D b] \}$$

D'une manière informelle, cette formule énonce que a est dans une relation de o-commande avec b ssi il existe un nœud x qui est une limite supérieure pour a (donc satisfait aux conditions formulées dans (28)) qui domine b . La relation de o-commande - comme toute relation d'ordre - est irreflexive, asymétrique et transitive, ce qui lui permettra d'éviter les défauts de la formule générale dans BARKER et PULLUM (1990), ici dans (18).

Notons que la notion de c-commande est partiellement équivalente à celle de o-commande, car dans la plupart des cas dans une structure hiérarchique le terme moins oblique se trouve « plus haut » (c'est-à-dire dans une position de c-commande) par rapport au terme moins oblique. Ainsi les phrases (5)-(7) seront traitées de la même manière par chacun des modèles présentés. Cependant, il existe des phrases évoquées par POSTAL (1971) et citées par POLLARD et SAG (1992) où seul les prédictions de HPSG sont adéquates :

(30) Marie a parlé à Pierre_i de lui-même_i.

(30') *Marie a parlé de Pierre_i à lui-même_i.

Du point de vue de la c-commande, ces phrases ne présentent aucune différence entre elles, car les domaines de c-commande des SN coindexés sont disjoints dans chacun des cas. Leur contraste peut être expliquée par le fait qu'un syntagme par *à* (objet indirect) est considéré comme moins oblique qu'un syntagme par *de* (autre complément) ; or, le second ne peut pas être l'antécédent du premier (comme dans le cas de (30')), car il ne le o-commande pas. En revanche, la situation inverse est parfaitement acceptable, ce qui explique la grammaticalité de (30).

Reprenons maintenant les exemples (11)-(11') qui ne se soumettent pas non plus au principe de c-commande :

(11) ??Qu'Ali_i est le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i, de façon répétée.

(11') (?)Qu'il_i est le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_i, de façon répétée.

L'on pourrait démontrer l'inacceptabilité de (11') dans le modèle HPSG en soutenant l'idée que le SPrép *par lui* précède sur la hiérarchie d'oblicité le SN *Ali* enchâssé dans le sujet phrastique. Or, ceci ne semble pas évident d'après la liste d'oblicité évoquée dans (19), le pronom faisant ici partie du complément d'agent (« autre catégorie »), et le SN lexical du sujet. Une des solutions possibles pourrait être de stipuler que le constituant phrastique est le plus oblique de tous les compléments. Cela impliquerait aussi que cette

stipulation est plus forte que celle stipulant que le sujet est moins oblique que les autres compléments. Pourtant, les phrases suivantes paraissent contredire cette stipulation, mais en réalité, ce n'est pas le cas :

- (31) Il a été proclamé au sujet d'Ali_i, qu'il_i était le meilleur boxeur du monde.
 (31') ?Il a été proclamé à son_i sujet qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde.

Ces phrases illustrent bien l'efficacité de la Règle du Pronom Logophorique formulée par KUNO et évoquée dans (12), étant donné que le SN complet de la complétive est coindexé avec un pronom pourvu du trait [-logo-1/2]. De plus, elles satisfont également aux principes B et C de la théorie de la o-commande, car le SP_{rép} à son *sujet* dans (31') ne fait pas partie des compléments du verbe, n'étant qu'un constituant adjoint au SV. Or, les principes en question ne concernent que les éléments qui figurent sur la liste de SOUSCAT du verbe principal.

La stipulation selon laquelle le complément phrasal est toujours plus oblique que les autres constituants pourrait servir de base à l'explication de la contraste des phrases (16) et (16') :

- (16) Cela ennuie Pierre_i, qu'il_i ne soit pas élu.
 (16') ??Cela l_i'ennuie que Pierre_i ne soit pas élu.

Si l'on considère que la phrase (15') est beaucoup moins acceptable que la phrase (15), ce fait sera également conforme au principe d'oblicité :

- (15) Qu'il_i soit blond inquiétait Jean_i.
 (15') ??Que Jean_i soit blond l_i'inquiétait.

Jusqu'ici, nous avons réussi à ramener tous les phénomènes sémantico-pragmatiques liés à la logoforicité à un principe qui est uniquement basé sur la notion de la hiérarchie des fonctions grammaticales et sur celle de la catégorie grammaticale. Il existe cependant toute une série de phrases dont le contraste ne s'explique pas par des notions purement syntaxiques. Il s'agit de phrases qui contiennent des pronoms réflexifs (i.e. de type A) enchâssés dans des SN de forme *le/la N de SVinf* :

- (32) L'idée de se_i voir vieillir inquiète beaucoup Jean_i.
 (33) *L'idée de le_i voir vieillir inquiète beaucoup Jean_i.
 (34) *L'idée de se_i voir vieillir inquiète beaucoup le père de Jean_i.
 (35) L'idée qu'il_i va mourir inquiète beaucoup Jean_i.
 (36) *L'idée qu'il_i va mourir inquiète beaucoup le père de Jean_i.
 (37) L'idée de se_i voir vieillir préoccupent les pensées de Jean_i.

Comme il n'y a rien qui puisse lier le pronom réfléchi à l'intérieur du SN qui le contient, le seul antécédent possible sera pour lui le complément du verbe. Pourtant, les conditions du liage ne sont en rapport ni avec la c-commande, ni avec la o-commande. La notion de fonction grammaticale n'entre pas en jeu ici, comme le montrent les phrases suivantes :

- (32') Jean₁ s'inquiète beaucoup de l'idée de se₁ voir vieillir.
 (33') *Jean₁ s'inquiète beaucoup de l'idée de le₁ voir vieillir.
 (34') *Le père de Jean₁ s'inquiète beaucoup de l'idée de se₁ voir vieillir.
 (35') Jean₁ s'inquiète beaucoup de l'idée qu'il₁ va mourir.
 (36') Le père de Jean₁ s'inquiète beaucoup de l'idée qu'il₁ va mourir.
 (37') *Les pensées de Jean₁ sont préoccupés de l'idée de se₁ voir vieillir.

Les phrases à verbe non-pronominal (32-37) montrent les mêmes propriétés de coréférence que leurs correspondantes à verbe pronominal (32'-37') - à l'exception du contraste (37)-(37') - bien que dans ces dernières, les fonctions grammaticales soient « inversées » par rapport aux premières. POLLARD et SAG (1992), en analysant des phrases anglaises qui évoquent à peu près la même problématique, ont formulé l'hypothèse selon laquelle le réflexif dans ces types de constructions doit se référer au sujet d'expérience du verbe principal. Cette situation est également décrite par REBUSCHI (1990) dans la règle informelle suivante :

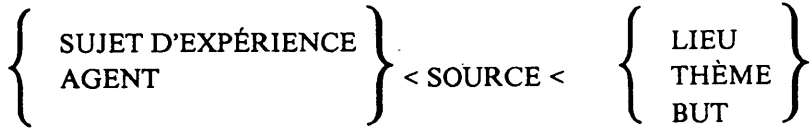
- (38) Les pronoms A qui ne sont pas liés localement peuvent rester licites s'ils ont comme antécédent le sujet de conscience le plus proche.

Le terme « sujet de conscience », autrement dit « sujet d'expérience » relève de la sémantique (ou, peut-être, plutôt de la pragmatique) dans la mesure où il évoque la notion de rôle thématique. Certes, il serait bien difficile de trouver un critère syntaxique pour le traitement de ces phrases vu que (36) et (37) sont structurellement identiques. Leur différence est sans doute due à des facteurs extralinguistiques : dans (36), le pronom réfléchi se réfère à un individu (*Jean*) qui n'est pas le sujet d'expérience de l'idée exprimée, le SN *Jean* se trouvant enchâssé dans le sujet d'expérience (*Le père de Jean*). Dans (37), ce même SN (*Jean*), toujours enchâssé dans un autre SN, devient le sujet d'expérience, rien ne l'empêche donc d'établir une relation anaphorique avec le réfléchi. Reste cependant à savoir pourquoi la phrase (37') est inacceptable, quoiqu'elle semble être conforme à la règle (38).

IV. L'étude des phrases logophoriques nous permet de conclure que la théorie de liage de la grammaire générative et transformationnelle fait des prédictions erronées concernant l'acceptabilité d'un certain nombre de phrases, car il existe des phrases structurellement identiques du point de vue de la c-commande qui présentent des différences d'acceptabilité. En partant de la Règle du Pronom Logophorique de KUNO (1987), nous avons présenté une théorie alternative du liage, celle du modèle appelé HPSG qui s'appuie sur la notion de o-commande. Le principe de o-commande explique la relation anaphorique et la relation de coréférence entre deux SN d'une phrase par leur position respective dans la hiérarchie d'oblicité et, dans le cas du rapport SN-pronom, par la relation de dominance. Il était possible d'expliquer une partie des phrases - et, bien entendu, non seulement celles à verbe logophorique - à l'aide de ces notions purement syntaxiques (celles de fonction grammaticale et de catégorie grammaticale); mais pas toutes. Il nous semble impossible d'exclure de l'étude des phrases logophoriques les facteurs sémantico-pragmatiques qui semblent influencer la grammaticalité de celles-ci. La souplesse d'une grammaire comme la HPSG permettrait d'introduire dans la structure lexicale des unités des traits sémantiques comme par exemple un trait [+logophorique] à

l'aide duquel il serait possible de rendre compte des phénomènes spécifiques liés à la logophoricité. Dans le cas des phrases contenant un verbe pourvu du trait [+logophorique], il serait possible d'appliquer un principe de o-commande qui s'appuie sur la hiérarchie des rôles thématiques. Cette hiérarchie, basée sur la Condition de la Hiérarchie Thématique Passive de JACKENDOFF (1972) est la suivante :

(39)



Une première reformulation de ce principe pourrait s'énoncer comme suit :

- (40) *A* o-commande localement *B* ssi le contenu de *A* est un paramètre référentiel et
 a) il existe une liste de SOUSCAT appartenant à un verbe [-logophorique] sur laquelle *A* précède *B*, ou
 b) il existe une hiérarchie thématique appartenant à un verbe [+logophorique] sur laquelle *A* précède *B*.

Il est à remarquer que les rôles thématiques ne jouent un rôle déterminant que dans le cas des phrases logophoriques, et ne permettent pas forcément d'expliquer le contraste de certaines phrases non-logophoriques :

- (41) *Il_i a embrassé la femme qui admire Rodolphe_i.
 (41') La femme qui admire Rodolphe_i a été embrassée par lui_i.

Dans (41), il_i o-commande (et c-commande) son antécédent, la phrase est par conséquent agrammaticale. En revanche, dans (41'), le SPrép par lui_i ne précède pas son antécédent sur la liste de SOUSCAT du verbe principal (et le pronom ne le c-commande pas non plus), la coréférence est donc permise. Pourtant, les deux phrases présentent les mêmes relations thématiques.

Bibliographie

- ABEILLÉ, A., 1993, *Les nouvelles syntaxes. Grammaires d'unification et analyse du français*, Armand Colin, Paris.
 BARKER, Ch. - PULLUM, G. K., 1990, *A Theory of Command Relations*, in : *Linguistics and Philosophy* 13.
 CHOMSKY, N., 1986, *Barriers, Linguistic Inquiry Monographs* 13, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.

JACKENDOFF, R. S., 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press, Cambridge, Mass.

KUNO, S., 1987, *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Empathy*, University of Chicago Press, Chicago/London.

LANGACKER, R., 1969, *On Pronominalization and the Chain of Command*, in : REIBEL, D. - SCHANE, S., *Modern Studies in English*, Prentice-Hall, Ringlewood Cliffs, N.-J.

LASNIK, H., 1976, *Remarks on Coreference*, Linguistic Analysis 2.

PICABIA, L., 1990, *Anaphore nominale dans une structure arborescente*, in : KLEIBER & TYVAERT (eds.), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.

POLLARD, C. - SAG, I. A., 1987, *Information-Based Syntax and Semantics*, Volume I : *Fundamentals*, CSLI Lecture Notes Series No. 13, University of Chicago Press, Chicago.

POLLARD, C. - SAG, I. A., 1992, *Anaphors in English and the Scope of Binding Theory*, Linguistic Inquiry 23-2.

POLLARD, C. - SAG, I. A., 1994, *Head-driven Phrase Structure Grammar*, CSLI series, University of Chicago Press, Chicago.

PULLUM, G., 1986, *On the Relations of IDC-Command and Government*, West Coast Conference on Formal Linguistics 5.

REBOUL, A., 1990, *Rhétorique de l'anaphore*, in : KLEIBER & TYVAERT (eds.), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.

REBUSCHI, G., 1990, *Théorie du liage et autonomie de la syntaxe*, in : KLEIBER & TYVAERT (eds.), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.

REINHART, T., 1976, *The Syntactic Domain of Anaphora*, Cambridge, Mass.

REINHART, T., 1983, *Anaphora and Semantic Interpretation*, Croom Helm, London/Sidney.